

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) permet aux ministères et aux organismes d'afficher un avis pendant au moins quinze jours civils, pour faire savoir à la collectivité des fournisseurs qu'il a l'intention d'attribuer un marché de biens, de services ou de construction à un entrepreneur sélectionné d'avance. Si aucun autre fournisseur ne soumet pendant la période d'affichage de quinze jours civils un énoncé de capacités répondant aux exigences précisées dans le PAC, les exigences de la politique en matière de concurrence sont satisfaites. Une fois que les fournisseurs qui n'ont pas été retenus sont informés par écrit que leur énoncé de capacités ne répondait pas aux exigences précisées dans le PAC, le marché peut être octroyé en vertu des pouvoirs d'approbation du Conseil du Trésor en matière d'appels d'offres électroniques.

Si des fournisseurs potentiels soumettent un énoncé des capacités pendant la période d'affichage de quinze jours civils et que celui-ci répond aux exigences établies dans le PAC, le ministère ou l'organisme doit procéder à un processus d'appel d'offres complet, soit par l'entremise du service électronique d'appels d'offres du gouvernement, soit par les moyens traditionnels, pour accorder le contrat.

Nom de l'agente de négociation des marchés :

Michelle Owens

Numéro de téléphone : 780-495-4217 Numéro du télécopieur : 780-495-8570

Adresse courriel : michelle.owens@canada.ca

TITRE DESCRIPTIF

Soutien à la recherche, au développement et à la gestion de la grappe de transformation des aliments et des ingrédients de Saskatoon.

CONTEXTE

PrairiesCan est le ministère qui soutient la diversification de l'économie dans les Prairies canadiennes. PrairiesCan soutient les entreprises, l'innovation et le développement économique communautaire en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba.

Les activités de recherche, de consultation et d'engagement antérieures de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, prédécesseur de PrairiesCan, ont mené à l'identification de grappes à fort potentiel dans les provinces des Prairies qui pourraient contribuer de manière significative à la croissance régionale. La grappe de transformation des aliments et des ingrédients de Saskatoon (la grappe de Saskatoon) est l'une des grappes à potentiel élevé identifiées dans l'Ouest. Cette grappe est centrée sur Saskatoon, mais comprend des collectivités dans un rayon de 125 kilomètres, comme Rosetown, Humboldt, Outlook et Rosthern. Il abrite le Saskatoon Food Industrie Développement Centre, l'Université de la Saskatchewan et plus de 90 entreprises d'aliments et d'ingrédients, dont Ingredient et Three Farmers Food. Depuis 2018, DEO-Saskatchewan appuie la grappe de Saskatoon par le biais de la recherche, de la sensibilisation, de l'orientation, de la convocation et du soutien financier par le biais des programmes de mise à l'échelle des entreprises et de l'écosystème d'innovation régional. Le travail de WD-SK a créé l'élan initial de la grappe, y compris la création du comité directeur de la grappe et du groupe de PDG de la grappe qui se réunissent régulièrement pour discuter des questions pertinentes et des opportunités potentielles pour la grappe de Saskatoon. Après avoir

établi la gouvernance et la stratégie initiale, des activités supplémentaires seront nécessaires pour soutenir le lancement officiel de la grappe de Saskatoon et sa prochaine étape de croissance.

EXIGENCES/RÉSULTATS

L'exigence est d'effectuer une analyse de la grappe de Saskatoon dans les domaines suivants:

- Identification des compétences de base, de la force et de la proposition de valeur de la grappe de Saskatoon
- Identification des enjeux et opportunités pour faire avancer le cluster
- Identification et évaluation de la (des) chaîne(s) de valeur existante(s) au sein du réseau Cluster
- Fournir des recommandations sur la façon d'améliorer la ou les chaînes de valeur e existantes
- Développer et exécuter un programme tactique à court terme avec les membres du cluster et en consultation avec les agences gouvernementales appropriées
- Développer une marque et du matériel marketing connexe pour la grappe de Saskatoon et établir des collaborations actives avec d'autres pôles agroalimentaires dans les provinces des Prairies

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR

Nom de l'entrepreneur : **Ag West Bio**

Adresse: 101-111 Research Drive

Ville: Saskatoon (Saskatchewan)

Payee: Canada

RAISON DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ À CET ENTREPRENEUR

Ag-West BIO pour notre travail au sein de la grappe de transformation des aliments et des ingrédients de Saskatoon depuis l'automne 2020. Leur vaste expérience dans le secteur de l'agroalimentaire et des biosciences en Saskatchewan est unique. L'organisation a fait ses preuves dans la direction et la mise en place d'initiatives communautaires qui soutiennent la croissance du secteur agroalimentaire de la province, y compris le développement et la gestion précoces de la Supergrappe des protéines (maintenant Protéine Industries Canada) et de la Protéine autoroute Initiative. Le contrat permettra à l'État d'accéder à des connaissances stratégiques sur la ou les chaînes de valeur de la transformation des aliments et des ingrédients dans la région du Grand Saskatoon.

COÛT ESTIMATIF

La période de marché sera du janvier 2022 au novembre 2022. La valeur totale du marché est estimée à 150,000.00 \$ (taxes incluses).

**ACCORDS COMMERCIAUX APPLICABLES ET RAISONS DE L'APPEL D'OFFRES
LIMITÉ APPLICABLE**

Exemple de libellé si l'ALENA et l'ACI s'appliquent

L'Accord de libre-échange canadien, ainsi que l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) sont applicables (C.T. Chapitre 10.2.8(b)). La raison invoquée pour justifier l'appel d'offres limité est que pour des raisons techniques, les services ne peuvent être fournis que par l'entreprise X et qu'il n'existe aucun service de rechange ou de remplacement raisonnable satisfaisant.

**DATE ET HEURE DE CLÔTURE DE LA RÉCEPTION DES RÉPONSES DES
FOURNISSEURS CONTESTANT LE CONTRAT :
14 H, HEURE DE L'EST, DU 7 DECEMBRE 2021**

La présente vise à vous informer que le gouvernement compte demander une soumission à l'entreprise susmentionnée et négocier un contrat avec elle.

Si vous désirez présenter une réponse écrite démontrant que vous êtes en mesure de satisfaire à cette demande, vous devez le faire au plus tard à la date et à l'heure de clôture indiquées ci-dessus. Comme cette procédure doit être effectuée en temps opportun, les réponses reçues après la date de clôture susmentionnée ne seront pas retenues. La Couronne se réserve le droit de ne pas ouvrir cette passation des marchés à la concurrence.

Les réponses reçues au plus tard à la date de clôture seront considérées à la seule fin de déterminer s'il y a lieu ou non de recourir à un processus concurrentiel de passation des marchés. Les documents fournis seront utilisés par la Couronne aux fins d'évaluation technique uniquement et ne doivent pas être interprétés comme une demande de soumissions concurrentielle. Votre réponse écrite doit contenir suffisamment de preuves (p. ex. des spécifications, des données techniques, des dessins ou toute autre preuve) pour démontrer clairement que le produit ou service que vous offrez peut satisfaire à cette demande.

Les fournisseurs qui ont présenté une réponse seront avisés par écrit de la décision d'Industrie Canada de poursuivre le processus non concurrentiel de passation des marchés ou de recourir à une invitation à soumissionner en régime de concurrence.

Si vous avez des questions concernant cette demande, veuillez communiquer avec l'agente de négociation des marchés mentionnée ci-dessus. Le numéro de dossier de l'industrie, le nom de l'agent de négociation des marchés et la date de clôture du PAC doivent figurer à l'extérieur de l'enveloppe en lettres moulées ou, dans le cas d'une transmission par télécopieur, sur la page couverture.